

qu'ils aimaient, peu soucieux de l'opinion publique, lisant k peine les journaux, ne craignant pas l'impopularité, les magistrats trouvaient en eux-mêmes, dans la satisfaction intime de leur conscience, ce que ne peut supporter la foule, la récompense d'une vie consacrée k un labeur obscur et régulier. Troublés depuis 1870. par les bruits du dehors, ils avaient distingué, sans s'émouvoir, les clameurs de l'émeute légale; mais peu k peu, les cris se sont rapprochés, le péril est devenu imminent, et le jour est arrivé où comme l'a écrit un des journalistes amis de la chancellerie : « *On les a arrachés du Prétoire 'pour les jeter dans la rue.* »

M. Baudrier se consola vite de sa disgrâce imméritée. Il lui restait ses livrés « ces amis qui ne changent jamais ». Il se réfugia donc au milieu d'eux, à son château d'Amareins, pour leur consacrer désormais tous ses loisirs forcés.

Le 21 novembre dernier, il écrivait à l'un de ses anciens collègues: «Je jouis avec bonheur de mes premiers jours de retraite. La Providence me favorise d'un temps exceptionnellement doux et d'un soleil que les brouillards lyonnais vous empêchent probablement de voir. Je mène une vie autrement saine que celle de la ville; je m'y abandonnerais volontiers avec délices, quoique je comprenne fort bien qu'elle doit rapidement conduire k une soporifiante atrophie de l'intelligence. C'est à peine si je lis les deux ou trois journaux qui m'arrivent chaque matin. »

Quelques jours après, il mandait encore au même magistrat : « C'est étonnant comme je me passe bien de l'audience ; ce sera encore mieux quand je rentrerai à Lyon, où je pourrai reprendre des occupations plus conformes k mes goûts. Ici, je m'endors dans la paresse ; la vie est ainsi bien douce, mais elle conduit k une torpeur dont je vous suis très reconnaissant de me réveiller de temps à autre. » Toutefois «la folle du logis» revenait souvent, et il était moins amolli par les *dulcia otia* des champs qu'il ne le croyait ; ainsi, quelques jours après, il écrivait au même ami: «Puisque vous êtes encore à Lyon, voudriez-vous bien me donner des renseignements sur *Gasparini Bergamensis* ou *Peryamensis epistolarum opus*, incunable de 1472 ou k peu près? Vous voyez que je suis déjà replongé dans les bouquins, quoique campagnard ; mais ce qui est plutôt vrai, c'est que je ne les perds pas de la pensée. Je